



# Tous mobilisés pour le maintien des Trains d'Equilibre du Territoire

La commission parlementaire sur l'avenir des Trains d'Equilibre du Territoire (Corail Intercités) conduite par le député P.Duron doit rendre ses conclusions fin mai, début juin 2015.

Dans le cadre de son audition pour cette même commission, la direction de la SNCF aurait proposé, au niveau national, de retirer 23 des 35 relations ferroviaires existantes, de supprimer massivement la fréquence des circulations sur les axes maintenus et de supprimer la totalité des trains de nuits.

La Région Aquitaine Poitou-Charentes serait particulièrement impactée avec la suppression totale des dessertes sur les axes Hendaye/Toulouse, Hendaye/Paris et une baisse drastique de l'offre sur les axes Bordeaux/Lyon et Bordeaux/Nantes.

De plus l'avenir de l'axe Bordeaux/Nantes serait plus qu'incertain compte tenu de l'état de l'infrastructure et du désengagement de l'état et de SNCF réseau (ex RFF) pour effectuer les travaux nécessaires, faute de financement suffisant selon les promoteurs du libéralisme.

Cette situation qui porterait un coup sans précédent au nécessaire équilibre du territoire, tout en actant la suppression de centaines d'emplois, n'est qu'un nouvel exemple des conséquences de la réforme ultra libérale du ferroviaire (qui reste non financée) et du désengagement de l'état.



## D'autres solutions existent, faisons nous entendre.

C'est dans ce contexte que le comité de pilotage de l'axe NANTES/BORDEAUX doit se réunir le 7 mai 2015 sans que la CGT n'y soit conviée.

Au regard de l'état de la ligne, ce serait, dès la fin de l'année 2015, des ralentissements entre La Rochelle et La Roche-sur-Yon rallongeant ainsi le temps de parcours de près d'une heure, des suppressions de plusieurs circulations les Vendredis et Dimanches soir entre NANTES-BORDEAUX (train n° 3839) et BORDEAUX-NANTES (train n° 3858), ainsi que le retour du projet de voie unique en lieu et place de la double voie sur ce même tronçon.

Depuis 2012, la CGT a formulé des propositions complètes notamment, sur la rénovation et le renouvellement du matériel roulant, sur la régénération de l'infrastructure entre LA ROCHELLE et LA ROCHE-SUR-YON et sur le maintien en double voie.

Ces propositions avaient été acceptées à l'unanimité lors du COPIL du 15 novembre 2013. Viennent s'ajouter à ce contexte les dispositions contenues dans la loi MACRON sur la libéralisation du transport par autocars longues distances qui pourraient influencer dans le sens du pire scenarii.

**Pour toutes ces raisons et afin de faire barrage à la vision libérale des technocrates responsables du report modal du rail vers la route, le secteur CGT de Bordeaux appelle les cheminots à se mobiliser le 7 mai 2015 à La Roche-sur-Yon pour exiger :**

- Une politique volontariste de l'Etat et de la SNCF pour le maintien et le développement des Trains d'Equilibre du Territoire (T E T),
- Le Respect des engagements pris lors du COPIL de novembre 2013,
- L'audition de la CGT dans le cadre de ce COPIL,
- La garantie des financements nécessaires à la rénovation.

Nos syndicats CGT de sites appellent également l'ensemble des cheminots à se **déployer** ce même jour dans toutes les gares pour **informer les usagers**.

# Le 7 mai, Tous mobilisés pour la défense des T.E.T



**Grand rassemblement à 15h00 devant la Préfecture de LA ROCHE-SUR-YON**

## Horaires des trains pour aller et revenir de LA ROCHE/YON

	ALLER Départ	ARRIVEE LA ROCHE-SUR-YON	DEPART LA ROCHE-SUR-YON	RETOUR Arrivée
JONZAC	11h43	14H13	17H49	20H20
SAINTES	12H11	14H13	17H49	19H51
ROCHEFORT	12H40	14H13	17H49	19H22
LA ROCHELLE	13H04	14H13	17H49	18H59

## Parcours pour se rendre à pied à la Préfecture de LA ROCHE/YON depuis la gare SNCF

